

**Procès-verbal approuvé**  
**Séance régulière du Conseil d'établissement**  
**Le mardi 3 octobre 2023 à 19h**  
**À la bibliothèque de l'école Filteau**

<p><b>Étaient présents:</b></p> <p>Mme Isabelle Lacombe, directrice Mme Heather Moores, directrice adjointe M. Jean Francoeur, parent Mme Josée Boudreault, parent Mme Amélie Plante, parent M. Ayoub Hentati, parent Mme Anne-Laure Rollin, parent Mme Catherine Vaillancourt, parent substitut Mme Mireille Côté, personnel enseignant Mme Annie Masson, personnel enseignant Mme Isabelle Bouchard, personnel du service de garde Mme Dominique Garneau, personnel professionnel Mme Anick Rompré, personnel de soutien</p>	<p><b>Étaient absents:</b></p> <p>M. Saad Bencheik, parent substitut</p>
--	--

## 1. OUVERTURE

### 1.1. Mot de bienvenue

Madame Isabelle Lacombe constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous. La rencontre est ouverte à 19h00. Les présences sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

### 1.2. Présentation des membres

Les membres se présentent à tour de rôle. Le CE accueille les nouvelles représentantes : Mesdames Anick Rompré (personnel de soutien), Isabelle Bouchard (personnel du service de garde), Anne-Laure Rollin (parent), et Catherine Vaillancourt (parent substitut).

### 1.3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Isabelle Lacombe passe en revue l'ordre du jour préalablement transmis par courriel.

<b>C.E.-2022-23-50</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.</b>
------------------------	---

## 2. FORMATION DU CE

### 2.1. Nomination du secrétaire

Dominique Garneau offre d'agir comme secrétaire pour la présente rencontre. Dominique Garneau et Anick Rompré proposent d'assumer le rôle de secrétaire en alternance pour les autres séances de l'année.

C.E.-2022-23-51	<b>Il est proposé et résolu unanimement de désigner Dominique Garneau comme secrétaire pour ce soir et Dominique Garneau et Anick Rompré du Conseil d'établissement pour le reste de l'année 2023-2024.</b>
-----------------	---

### 2.2. Adoption des règles d'élection

Madame Isabelle Lacombe explique que l'élection touche les postes de président, de vice-président et de trésorier du Conseil d'établissement. Elle passe en revue les règles d'élection proposées et précise que seuls les représentants des parents peuvent porter leur candidature.

C.E.-2022-23-52	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'adopter les règles d'élection présentées.</b>
-----------------	---

### 2.3. Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur

Les participants conviennent que Madame Isabelle Lacombe assurera le rôle de présidente d'élection et que Madame Heather Moores assurera le rôle de scrutatrice.

C.E.-2022-23-53	<b>Il est proposé et résolu unanimement de nommer Mesdames Isabelle Lacombe et Heather Moores respectivement comme présidente d'élection et scrutatrice.</b>
-----------------	--

### 2.4. Élection du (de la) président(e)

La candidature de Monsieur Jean Francoeur est proposée et il l'accepte. Il n'y a pas d'autre proposition de candidature. La présidente d'élection confirme l'élection de M. Jean Francoeur à titre de président.

### 2.5. Élection du (de la) vice-président(e)

Les candidatures de Monsieur Ayoub Hentati et de Madame Josée Boudreault sont proposées. Mme Boudreault refuse de porter sa candidature pour laisser la place à M. Hentati qui accepte. Il n'y a pas d'autre proposition de candidature. La présidente d'élection confirme l'élection de M. Ayoub Hentati à titre de vice-président.

### 2.6. Élection du (de la) trésorier(ère)

La candidature de madame Josée Boudreault est proposée et elle l'accepte. Il n'y a pas d'autre proposition de candidature. La présidente d'élection confirme l'élection de Mme Josée Boudreault à titre de trésorière.

### 2.7. Élection du représentant au comité de parents et du substitut

Madame Isabelle Lacombe rappelle que lors de l'assemblée générale des parents, M. Ayoub Hentati a expliqué le rôle du représentant au comité de parents du CSSDD.

La candidature de Madame Amélie Plante est proposée comme représentante et elle l'accepte. Il n'y a pas d'autre proposition de candidature. La présidente d'élection confirme l'élection de Mme Amélie Plante à titre de représentante au comité de parents.

Madame Anne-Laure Rollin propose sa candidature comme substitut de la représentante au comité de parents. Il n'y a pas d'autre proposition de candidature. La présidente d'élection confirme l'élection de Mme Anne-Laure Rollin à titre de représentante substitut au comité de parents.

### **2.8. Nomination du représentant de la communauté**

Il n'y a pas de candidat au poste de représentant de la communauté. Isabelle Lacombe explique que le représentant de la communauté ne doit pas avoir de lien familial avec un élève de l'école. Il ne peut être ni enseignant, ni membre du personnel. Elle invite les membres à réfléchir à des candidats possibles et de solliciter leur intérêt à s'impliquer au sein du CE de l'école de leur quartier. Mme Catherine Vaillancourt demandera à Mme Claire, une dame de la communauté qui garde ses enfants. L'invitation sera lancée également dans le prochain communiqué aux parents.

## **3. OUVERTURE (SUITE)**

### **3.1. Mot du nouveau président ou de la nouvelle présidente**

Monsieur Jean Francoeur se réjouit de pouvoir travailler avec la belle équipe du Conseil d'établissement de l'école Filteau. Il est convaincu que les rencontres se dérouleront dans une ambiance de convivialité.

### **3.2. Dénonciation d'intérêt et divulgation des renseignements personnels**

Madame Isabelle Lacombe mentionne qu'elle a reçu les formulaires électroniques de dénonciation d'intérêt et de divulgation des renseignements personnels de tous les représentants.

### **3.3. Règles de régie interne Conseil d'établissement (document joint)**

Madame Isabelle Lacombe passe en revue les règles de régie interne du CE. Pour obtenir le quorum d'une rencontre, la loi stipule que trois membres parents doivent être présents. Ainsi, elle rappelle aux membres parents l'importance de lui signaler leur absence.

<b>C.E.- 2022-23-54</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'adopter les règles de régie interne telles que présentées.</b>
-------------------------	--

### **3.4. Calendrier des rencontres et fonctionnement (document joint)**

Madame Isabelle Lacombe indique que les membres ont reçu une proposition de calendrier comportant six rencontres prévues entre novembre 2023 et août 2024. Elle précise que la date de la dernière rencontre du CE sera déterminée par les participants lors de la rencontre de juin. Les rencontres débuteront à 19h00 et se déroulent en présentiel à l'école. Il est possible de participer en visioconférence ou au téléphone (main libre) pour accommoder les membres.

<b>C.E.-2022-23-55</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement de tenir les prochaines rencontres aux dates proposées.</b>
------------------------	---

### 3.5. Adoption et suivi au procès-verbal du 28 août 2023 (document joint)

Madame Isabelle Lacombe a transmis par courriel aux membres le procès-verbal de la réunion du 28 août 2023 préparé par Mme Dominique Garneau. Les suivis seront traités au point 4.2.

C.E.-2022-23-56	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la réunion du 28 août 2023 tel que présenté.</b>
-----------------	--

### 3.6. Formation obligatoire pour les membres

Madame Isabelle Lacombe explique que les membres ont maintenant l'obligation légale de suivre les formations rendues disponibles par le ministère de l'Éducation. Sept capsules doivent être obligatoirement regardées. D'ici la prochaine rencontre du CE, Mme Lacombe demande aux nouveaux membres de visionner les capsules 1 et 2. Les anciens membres devront regarder les nouvelles capsules qui seront disponibles éventuellement.

### 3.7. Intervention du public

Aucune intervention du public

## 4. DÉCISION ET DISCUSSION

### 4.1. Adoption du budget de l'école

Madame Isabelle Lacombe présente les principaux postes de revenus et de dépenses du budget 2023-2024 de l'école. Elle précise qu'il s'agit d'un budget initial découlant des montants reçus avant le 30 septembre 2023 et qu'il n'inclut pas les ajustements à faire suite à la déclaration de clientèle. Un budget révisé sera présenté à une prochaine rencontre.

C.E.- 2022-23-57	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'adopter le budget de l'école 2023-2024 tel que présenté.</b>
------------------	--

### 4.2. Approbation des activités et des sorties éducatives pour 2023-2024

Madame Isabelle Lacombe présente les listes des activités et sorties éducatives de tous les niveaux. Elle résume les changements et les directives applicables pour l'utilisation des subventions disponibles. Elle remarque quelques coquilles à corriger. Les membres apprécient que les modules de recherche du P.P. soient indiqués en commentaires complémentaires comme justification aux activités. Il est à noter le 26 septembre dernier, Madame Lacombe a consulté par courriel les membres pour l'approbation de l'activité à l'Assemblée nationale des élèves de 6<sup>e</sup> année prévue le 6 octobre 2023 puisque les formulaires d'autorisation parentales devaient être transmis aux parents avant la tenue du CE d'aujourd'hui. Les membres ont donc déjà approuvé cette activité.

C.E.- 2022-23-58	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver les listes des activités et sorties éducatives (avec les corrections apportées) et d'approuver la</b>
------------------	---

	<b>consultation par courriel de l'activité des élèves de 6<sup>e</sup> année à l'Assemblée nationale.</b>
--	---

#### **4.3. Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle 2023-2024 (COPS)**

Madame Isabelle Lacombe résume les thèmes devant être couverts en orientation scolaire et professionnelle auprès des élèves du 3<sup>e</sup> cycle (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année) et présente la répartition convenue entre les années par les enseignants.

<b>C.E.- 2022-23-59</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la répartition des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour l'année 2023-2024.</b>
-------------------------	--

#### **4.4. Approbation de la planification annuelle des activités en éducation sexualité 2023-2024.**

Madame Isabelle Lacombe présente le tableau résumé des activités en éducation à la sexualité qui seront offertes pour chacun des niveaux scolaires. Elle précise que des feuillets plus détaillés seront transmis aux parents prochainement. Les enseignants enverront également un message aux parents pour les prévenir du moment où ces contenus seront abordés en classe.

<b>C.E.- 2022-23-60</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la planification des activités en éducation à la sexualité pour l'année 2023-2024.</b>
-------------------------	--

#### **4.5. Leucan**

Madame Isabelle Lacombe propose l'envoi aux parents d'un lien Internet vers la tirelire virtuelle de l'école Filteau pour contribuer à la campagne Leucan dans la période de l'Halloween. La tirelire virtuelle remplace les boîtes en carton. Les fonds pourront être amassés jusqu'au 31 octobre.

<b>C.E.- 2022-23-61</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver l'envoi aux parents d'un lien vers la Tirelire virtuelle de l'école Filteau pour la campagne Leucan.</b>
-------------------------	--

#### **4.6. Projet sécurité routière**

Madame Isabelle Lacombe demande l'accord des membres avant de communiquer avec Mme Geneviève Gingras (membre parent substitut au CE de 2022-2023) pour lui demander de poursuivre le projet associé au Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière de la ville de Québec. Le conseil est en accord avec cette démarche. Madame Marjorie, enseignante d'arts plastiques, a commencé le projet avec quelques élèves.

#### **4.7. Aide aux parents (cueillette de besoins)**

Madame Isabelle Lacombe explique qu'une mesure prévue au budget de l'école est destinée pour organiser des activités visant à soutenir les parents. Pour l'année scolaire 2023-2024, elle suggère d'abonner chaque élève à la

plateforme Moozoom. Cette plateforme, bien appréciées des enseignant(e)s, était utilisée en classe en 2022-2023. Elle présente différentes thématiques (estime de soi, anxiété, réseaux sociaux, acceptation, des différences, responsabilisation, etc.) ainsi que des activités y étant reliées. Si la proposition est retenue, les parents pourront accéder aux capsules formatives via l'abonnement de leur enfant et échanger avec lui sur les contenus offerts. Les membres du CE voient dans cette proposition une offre différente de ce qui a été offert dans les dernières années et une belle possibilité de complémentarité entre le travail des enseignant(e)s et les responsabilités d'éducation dévolues aux parents. Ils sont donc en accord pour que le montant réservé à l'aide aux parents serve à abonner les élèves à Moozoom.

## 5. INFORMATION

### 5.1. Voyage à New York pour les 6<sup>e</sup> année

Madame Isabelle Lacombe annonce que le voyage à New York des élèves de 6<sup>e</sup> année pourra avoir lieu puisque plus de 80% des élèves y sont inscrits (64 des 73 élèves). Le voyage se déroulera du 16 au 18 octobre 2023. Il y aura quatre parents accompagnateurs et cinq membres du personnel (trois enseignantes, deux TES, une directrice). Les élèves qui ne voyageront pas peuvent quand même venir à l'école.

### 5.2. Rapport du président du Conseil d'établissement et correspondance reçue

Il n'y a pas de rapport du président puisqu'il s'agit de la première rencontre présidée par M. Jean Francoeur. Ce dernier n'a pas eu de correspondance.

### 5.3. Rapport de la direction

Madame Isabelle Lacombe fait part des points suivants :

1. **Traitement des cas de COVID** : Les parents ont reçu l'information concernant les consignes COVID. L'école compte quelques membres du personnel vulnérables (et probablement quelques enfants). Lorsqu'un cas est déclaré, la direction avise les parents de la classe concernée par respect et prévention.
2. **Comité des élèves (5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>)** : Les élèves ont posé leur candidature et réalisé leur campagne électorale entre le 20 et le 28 septembre. Le vote s'est déroulé le 29 septembre. L'annonce des élèves élus au comité a été faite.
3. **Après-midi d'activités** : Nous avons vécu nos premiers après-midis de belles activités préparées par les éducateurs. Quelques ajustements seront à apporter quant aux transitions.
4. **Alarme incendie** : La pratique s'est déroulée cet après-midi (3 octobre 2023) Les enseignant(e)s avaient préalablement enseigné les consignes à respecter dans cette situation. Ils sont fiers du calme dont les nombreux élèves de l'école ont fait preuve pendant l'exercice.
5. **SDG** : Il y a un éducateur en moins. Deux éducatrices retraitées ont accepté de venir prêter main forte.
6. **Première communication 13 octobre** : La première communication sera disponible sur le portail MoZaïk.
7. **Comédie musicale** : Les auditions sont débutées. Les rôles seront attribués avant le voyage à NY. Les pratiques débiteront en novembre.
8. **Photos scolaires** : La prise de photo scolaire a eu lieu du 25 au 28 septembre. L'expérience avec la photographe est très positive. Les parents bénévoles sont essentiels pour aider à l'organisation. Cette année, les photos de groupe ont été prises dans le nouveau module et celles individuelles en arrière de l'école.
9. **Bibliothèque** : L'école peut compter sur l'aide de plusieurs parents bénévoles, ce qui est très apprécié et essentiel au bon déroulement des prêts et retours de livres.

10. **Nouvelles inscriptions** : L'école compte environ cinq nouvelles inscriptions depuis le début de l'année scolaire. Trois élèves ont été retirés de l'organisation scolaire de l'école car ils ne sont pas présentés. Il y a 585 élèves en date d'aujourd'hui.
11. **Brigadiers et médiateurs** : les brigadiers ont débuté leur travail et les médiateurs sont sélectionnés. Ils auront une formation prochainement.

#### **5.4. Rapport du représentant au comité de parents**

Il n'y a pas eu de nouvelle rencontre de ce comité. La prochaine est prévue le 11 octobre 2023

#### **5.5. Rapport de la trésorière**

Il n'y a pas eu de dépense.

#### **5.6. Rapport de la Fondation**

Madame Isabelle Lacombe mentionne que la première rencontre des membres de la Fondation s'est déroulée le 25 septembre 2023. Les dates des activités ont été déterminées. Pour Noël, ils ont opté pour la vente de quatre sortes de bûches sans noix sans arachides et de popcorn.

### **6. AUTRES SUJETS**

Aucun

### **7. FERMETURE**

#### **7.1. Date de la prochaine rencontre**

Madame Isabelle Lacombe rappelle que la prochaine rencontre est prévue le mardi 7 novembre à 19h00 à la bibliothèque de l'école.

#### **7.2. Levée de la réunion**

La réunion est levée à 21h04, tous les points à l'ordre du jour ayant été couverts.



Dominique Garneau  
Représentante du personnel professionnel

Jean Francoeur  
Président